

Les États-Unis confirment leur position de leader pour les vins de Bourgogne



Chiffres clés 2017 des vins de Bourgogne aux États-Unis

1^{er} marché en valeur des vins de Bourgogne

1^{er} marché en volume des vins de Bourgogne

Exportations : 16,7 millions de bouteilles (+ 0,9 % / 2016) pour 207,5 millions d'euros (+ 10 % / 2016)

dont en volume

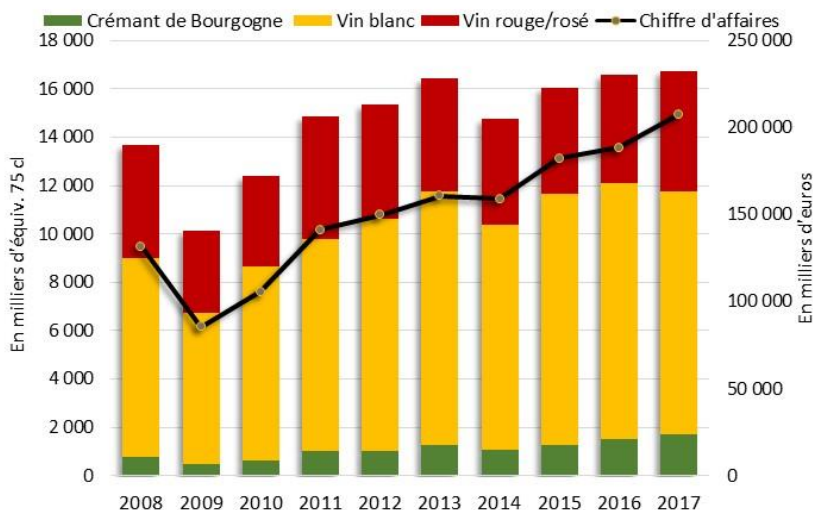
- ▶ vins blancs tranquilles : 60 %
- ▶ vins rouges/rosés tranquilles : 30 %
- ▶ Crémant de Bourgogne : 10 %

En 2017, les vins de Bourgogne représentent 11,5 % du volume des AOC françaises exportées aux États-Unis, pour 15 % du chiffre d'affaires.

La Bourgogne poursuit son développement, après la pause de 2014

Historique Export USA - Vins de Bourgogne

(source : Douane / BIVB)



Les vins de Bourgogne progressent une nouvelle fois sur ce marché, a fortiori si l'on sort des statistiques les vins de Chablis, impactés par la faible récolte de 2016.

Si l'on considère l'ensemble des appellations de Bourgogne, les exportations totales des vins de Bourgogne vers les États-Unis ont connu une légère progression en 2017, par rapport à 2016 :

- ▶ + 0,9 % en volume
- ▶ + 10 % en valeur

Mais, cette progression devient bien plus significative, si l'on retire les vins du Chablisien : + 2,3 % en volume et + 10,7 % en chiffre d'affaires.

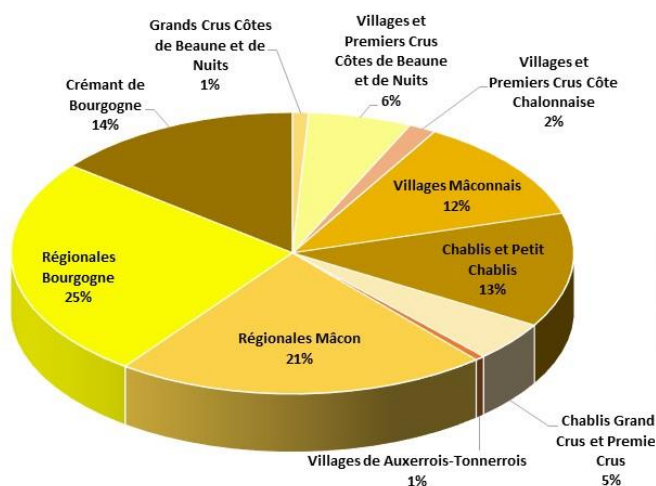
En 2017, les USA sont les premiers importateurs de vins de Bourgogne en valeur (23 % de l'ensemble des exportations de vins de Bourgogne) et en volume (20 % du total des exportations). Ils occupent cette double place de leader depuis 2014. Ces bons résultats ont été portés par une parité euro/dollar favorable. Toutefois, la Bourgogne reste attentive aux conséquences que pourraient avoir certaines décisions de l'Administration Trump.

Sur le début d'année 2018 (2 premiers mois), les premières tendances en volume pour les vins tranquilles de Bourgogne sont positives, + 16 % (source : DAE). La réduction des accises aux USA sur les boissons alcoolisées, adoptée par le Congrès fin décembre 2017, pourrait aider à maintenir ce cap.

Les ventes de vins de Bourgogne aux USA sont naturellement* portées par les AOC Régionales

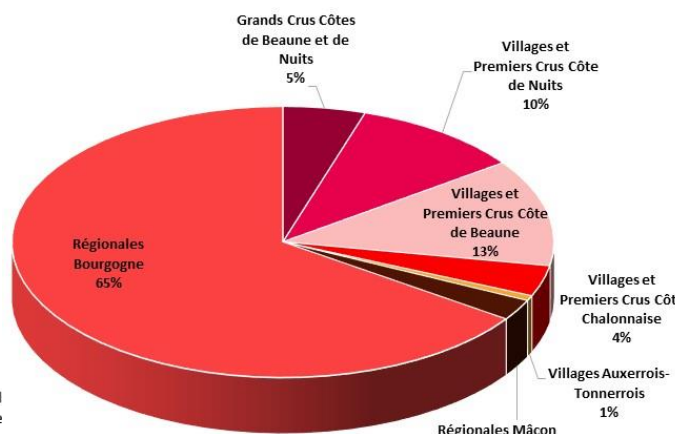
Export des vins de Bourgogne 2017

Vins blancs et Crémant (%)



Export des vins de Bourgogne 2017

Vins Rouges (%)



Les vins blancs de Bourgogne dominent le marché américain, puisqu'ils représentent 60 % des volumes exportés pour 50 % du chiffre d'affaires (+ 4 % / 2016).

Les AOC Régionales Bourgogne blanc globalisent 30 % des volumes (28 % de la valeur), suivies de près par les AOC Régionales Mâcon blanc (25 % du volume et 13 % de la valeur) et les AOC du Chablisien (21 % du volume et 19 % de la valeur).

Longtemps pénalisée par un déficit d'image lié à l'utilisation de son nom par des produits locaux d'entrée de gamme, la part des vins de Chablis dans l'offre de vins blancs de Bourgogne reste inférieure à celle observée sur d'autres marchés. Les AOC de Chablis représentent cependant 21 % de l'offre en vins blancs de Bourgogne et 14 % des ventes toutes couleurs confondues en 2017.

Les AOC Village du Mâconnais représentent 14 % de volume de vins blancs Bourgogne et 12 % en chiffre d'affaires (+ 0,9 % / 2016).

Le Crémant de Bourgogne s'affirme petit à petit, avec une belle poussée en volume (+ 10,8 % / 2016), comme en chiffre d'affaires (+ 10 % / 2016).

Les importations de vins rouges progressent (+ 10,5 % en volume / 2016), pour atteindre 45 % du chiffre d'affaires des vins de Bourgogne aux Etats-Unis.

Les AOC Régionales rouges représentent la grande majorité des achats, avec 65 % des volumes de vins rouges de Bourgogne et 34 % de la valeur.

Les Grands Crus blancs de Côte de Beaune et Côte de Nuits progressent en chiffre d'affaires (+ 28,5 %), mais ralentissent en volume (- 26 %). Pour les Grands Crus rouges de Côte de Nuits et Côte de Beaune, le chiffre d'affaires augmente (+ 50 %), comme les volumes (+ 73 %).

* Les AOC Régionales représentent 52 % de la production des vins de Bourgogne, pour 47 % d'AOC Village et Village Premier Cru et 1 % d'AOC Grand Cru (moyenne 5 ans 2012/2016).

Les vins de Bourgogne intéressent principalement les marchés traditionnels, tout en s'ouvrant aux nouveaux consommateurs

► Magasins spécialisés (hors Monopoles) et restauration : territoire naturel des vins de Bourgogne

La Bourgogne se place en quatrième position en 2016 pour sa présence en restauration (64 % des établissements, soit 270, ont une référence) dans l'offre mondiale de vins tranquille (derrière les vins californiens, italiens et argentins).

Dans ces 270 établissements, les vins de la Côte de Beaune (AOC Village, Village Premier Cru et Grand Cru) sont les plus diffusés, avec une présence dans 74 % de ces établissements. Viennent ensuite les vins de Chablis (présents dans 71 % des établissements) et, en troisième position, les vins de la Côte de Nuits (AOC Village, Village Premier Cru et Grand Cru) avec 60 %.

Sur l'ensemble de l'offre française de vins tranquilles et effervescents, la Bourgogne dispose du plus grand nombre de références par établissement (33 référence en moyenne) et, par conséquent, la plus grande part d'offre (34,6 %). Sur l'ensemble de l'offre française de vins tranquilles, ce sont les vins des Côtes de Beaune et de Nuits, qui ont la plus grande part d'offres, à 32,5 % (*source : enquête auprès de 422 établissements dans 21 Etats en 2016*).

Les consommateurs américains précisent que, pour acheter leurs vins, ils vont plus facilement dans les magasins spécialisés que dans les supermarchés (sans oublier que la vente de vins en supermarché n'est pas autorisée dans tous les États). Seuls 6 % des consommateurs interrogés ont déclaré acheter presque toujours leurs vins sur internet (*Enquête 2015, sur les lieux d'achats des vins*).

► Les « jeunes » consommateurs, une cible potentielle pour les vins de Bourgogne

Les vins de Bourgogne, vins de terroir aux expressions multiples, disposent d'atouts naturels pour plaire aux *Millennials*. En effet, ces derniers se tournent plus facilement vers des produits « naturels », que les consommateurs plus âgés.

Pour les vins importés, ils recherchent des produits originaux et artisanaux, plutôt que les produits standardisés que l'on trouve dans la grande distribution (*enquête 2015*).

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement – BIVB – Mars 2018
(Sources : Douane DEB – BUSINESSFRANCE – BIVB - MIBD Market)

Contact presse : Cécile Mathiaud – Responsable presse
Tél. +33 (0)3 80 25 95 76 - Portable + 33 (0)6 08 56 85 56 - cecile.mathiaud@bivb.com

SUIVEZ-NOUS :



Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr